

## LOI SUR LES PRODUITS DU TABAC

# Le Conseil fédéral plie devant les intérêts économiques

**LA NOUVELLE LOI SUR LES PRODUITS DU TABAC (LPTAB) QUI VA BIENTÔT ÊTRE EXAMINÉE PAR LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DES DEUX CHAMBRES DIT VOULOIR PROTÉGER LA SANTÉ DES JEUNES.**

Qu'en est-il exactement? Elle propose d'interdire la vente de tabac aux mineurs, confirmant ainsi ce qui existe déjà dans dix cantons. Elle prévoit aussi quelques restrictions dans le domaine de la publicité. En particulier, la publicité pour les produits du tabac, par voie d'affichage, dans les cinémas, la presse écrite et les supports électroniques sera interdite.

Mais là où le bât blesse sérieusement, c'est la question du parrainage.

Le projet vise à interdire le parrainage dans les seules manifestations à portée internationale qui sont au nombre ... de deux, à savoir Art Basel et le Montreux Jazz Festival! Tous les autres festivals (Paléo, Caprices à Crans Montana, Openair du Gurten, St-Gall, Zurich, etc.) qui ont une clientèle en majorité jeune pourront continuer à échapper à cette interdiction et accueillir les cigarettiers dont la présence est tout sauf discrète.

Dans ces conditions, on peut douter de la volonté politique de notre gouvernement d'oser affronter les vrais problèmes, quitte à mécontenter un secteur de notre économie.

Pourtant, il reconnaît l'importance des problèmes engendrés par la fumée du tabac, à savoir qu'elle entraîne le décès prématuré de 9500 personnes par an en Suisse. Après une baisse significative dans les années 2000, le pourcentage de 25 % de fumeurs et fumeuses est resté stable alors qu'il aurait dû baisser si l'on avait pris des mesures efficaces telles qu'elles sont prévues dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, que la Suisse a signée mais toujours pas ratifiée ...

A cet égard, les études montrent qu'une interdiction globale de la publicité pour le tabac induit une baisse moyenne de 7 % de la consommation.

Il est préoccupant de relever une allégeance constante de nos autorités fédérales et souvent cantonales vis-à-vis d'une industrie qui est totalement dépourvue d'éthique et qui l'a prouvé en niant l'évidence de la nocivité des produits qu'elle fabrique. Un produit qui tue la moitié de ses consommateurs ne doit-il pas être sous liberté très surveillée?

Le débat ne fait que commencer et le PS devra se battre avec détermination aux côtés des profession-

nels de la santé, tels que la FMH qui s'est positionnée en faveur d'une interdiction totale de la publicité et d'autres milieux convaincus par la nécessité d'avoir une loi qui protège véritablement la santé de sa population, notamment de ses jeunes.

Laurence Fehlmann Rielle,  
conseillère nationale (GE)



## 3 QUESTIONS À LAURENCE FEHLMANN RIELLE

**La nouvelle législature vient de débiter, quelles sont tes premières impressions à ton entrée sous la coupole? Même si j'avais déjà quelques notions de la manière dont se passent les débats au Conseil national, j'ai été quand même impressionnée lors de la prestation de serment, car à ce moment, on prend la dimension de ce que représente l'accession à cette fonction et des responsabilités qui nous incombent. Néanmoins, la prestation de serment collective était un peu décevante à mes yeux.**

**Tu es la seule « nouvelle » de Suisse romande, comment as-tu été accueillie dans le Groupe?**

C'est assez piquant de se retrouver parmi « les bleus » à 60 ans, bien que je ne sois pas une débutante en politique. J'ai trouvé les camarades très chaleureux et la première prise de contact positive. J'ai notamment pu lier connaissance avec quelques nouvelles et nouveaux.

**Au sein de quelle Commission siègeras-tu et quels seront les premiers thèmes que tu entends défendre?**

J'ai été un peu surprise de me voir attribuer la commission des affaires juridiques alors que je ne suis pas juriste de profession. Je pense qu'il y aura beaucoup à apprendre pour être efficace à cette place. À côté des questions très techniques, cette commission traite aussi de thématiques sociétales, ce qui est intéressant. Affaire à suivre ...

